

Office fédéral de la protection de  
la population  
Protection civile  
Droit  
Monbijoustrasse 51A  
3003 Berne

tania.aebersold@babs.admin.ch

Berne, le 21 juin 2013

**Consultation : Révision totale de la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé (LPBC).**

Position du Parti écologiste suisse

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir sollicité la position des Verts suisses.

Les Verts suisses approuvent les lignes générales et les objectifs de la révision totale de la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé LPBC.

En effet, la mise à jour de la loi de 1966 s'impose, de même que l'inscription dans la législation suisse des dispositions d'application du Deuxième Protocole du 26 mars 1999 relatif à la Convention de la Haye de 1954, entré en vigueur en 2004 pour la Suisse.

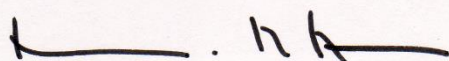
Enfin, l'élargissement du champ d'application de la LPBC à la protection en cas de catastrophes et de situations d'urgence est bienvenu et correspond à l'évolution de la situation sur le plan international, bien différente aujourd'hui de la période de guerre froide qui laissait planer sur l'Europe une menace de conflit armé. La LPBC dans sa version actuelle n'est plus à même de protéger le patrimoine culturel contre les risques les plus vraisemblables.

Cet élargissement répond par ailleurs à ce que réclamait la motion du conseiller national Geri Müller « Protection des biens culturels en temps de paix » (10.4150 – Motion), à savoir l'adaptation de la LPBC aux nouveaux défis et au nouveau contexte, afin de protéger les biens culturels notamment contre les dommages de tous types, et notamment contre les incendies, les inondations, les séismes.

Pour le surplus, les Verts suisses adhèrent aux remarques formulées par Patrimoine Suisse dans sa réponse à la consultation.

Nous vous remercions de prendre en compte notre position et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre haute considération.

Regula Rytz  
Co-présidente



Anne-Marie Krauss  
Secrétaire générale adjointe

